

Mairie

André RENAUD, Maire

M. RENAUD reçoit sur rendez-vous, tous les jours sauf le jeudi (appel à partir de 16 h pour prise de RV)

Gérard STEFAN, Adjoint au Maire, *délégué aux travaux communaux*

Nicole ROBINET, Adjointe au Maire, *déléguée aux affaires périscolaires*

Joseph DALIA, Adjoint au Maire, *délégué aux Sports et aux bâtiments communaux mis à disposition du public*

Michel LEFER, Adjoint au Maire, *délégué à la Communication, à l'Animation et à la Bibliothèque*

Les adjoints se tiennent également à votre disposition pour un rendez-vous.

Administration générale

Secrétaire de Mairie : Mme LEGER Dominique

Adjoint administratif : Mme FUNTOWICZ Frédérique, accueil du public

Ouverture au public

🕒 **Lundi au Vendredi** (sauf jeudi)

9H00 à 12H00 14H00 à 18H00

✉ Mairie de LESSARD LE NATIONAL

13 rue de la Mairie 71530 LESSARD LE NATIONAL

✉ Centre Communal d'Action Sociale - C.C.A.S.

Mairie de LESSARD LE NATIONAL

13 rue de la Mairie 71530 LESSARD LE NATIONAL

☎ **03 85 45 72 55** 📠 **03 85 45 90 96**

💻 lessard.le.national@orange.fr

Sous-Préfecture de l'arrondissement de Chalon

✉ 28 rue du Général Leclerc 71100 CHALON-sur-SAÔNE

☎ **03 85 42 55 55**

Ouverture au public, selon les services =

🕒 **Lundi au Jeudi**

8H30 à 11H30 13H30 à 15h30

Fermée le vendredi à 11h30

Préfecture de Saône et Loire

✉ 196 rue de Strasbourg 71021 MACON CEDEX 9 ☎ **03 85 21 81 00**

Trésorerie

Receveur : Mme N'GUYEN HUU Agnès

Ouverture au public

🕒 **Lundi au Jeudi**

8H15 à 12H00 13H15 à 16h (Fermée le vendredi à 11h45)

✉ Trésorerie de CHAGNY 7 rue de l'Artichaut 71150 CHAGNY ☎ **03 85 87 21 75**

Tribunal de Grande Instance

✉ 4 rue Emiland Menant 71331 CHALON-sur-SAÔNE ☎ **03 85 93 77 00**

Tribunal d'Instance

✉ 1B rue Bourgogne 71100 CHALON-sur-SAÔNE ☎ **03 85 97 16 90**

Communauté de brigade de gendarmerie de CHAGNY- ST LEGER S/DHEUNE

✉ 4 route de Saint - Loup 71150 CHAGNY ☎ **03 85 87 65 72**

Assistante Sociale

Mme DOUCET Laure reçoit sur rendez-vous

- soit à l'unité Action Sociale

✉ 4 rue des Halles à CHAGNY ☎ **03 85 87 65 10**

- soit à la Mairie de votre domicile

- ou à votre propre domicile

Depuis l'automne 2004, la Mairie de LESSARD LE NATIONAL met à disposition du public un « *registre des doléances* ». Deux parties sont prévues =

1°/ Vie locale : Les personnes ayant à déclarer ou formuler une demande propre aux affaires de la commune ou services intercommunaux s'attacheront à transcrire dans cette partie du registre leur requête, telles que : *pannes d'éclairage, collecte des O.M., doléances diverses...*

2°/ Police municipale : Dans cette seconde partie du registre, seront portées les requêtes ou plaintes de la compétence de la police municipale = *vandalisme, divagations des animaux, problèmes de voisinage...* ces messages sont transmissibles à la Brigade de Gendarmerie.